

## Motocycles

## Un secteur qui se structure

● Le deux-roues vient d'entrer dans une nouvelle phase de sa structuration avec d'une part la mise en place d'un cadre légal et d'autre part la signature de divers partenariats entre les principaux acteurs du domaine. Ceci dit, le secteur reste méconnu et doit faire face à sa non-prise en compte dans la construction des infrastructures routières ainsi qu'au faible taux d'homologation de véhicules du type deux roues.

Près de 1,2 million unités en circulation, soit au moins 25% des 4 millions du parc roulant au Maroc. C'est ce que représente les deux roues : motos, scooters et cyclomoteurs. Mieux, ces poids plumes de l'automobile enregistrent chaque année une arrivée de 200 nouvelles unités. Des chiffres qui confirment bien la forte présence d'un segment encore peu connu dans le paysage des transports marocains. «Le manque de connaissance de l'importance des véhicules à deux roues se traduit par la quasi-inexistence d'infrastructures dédiées à leur usage», déplore Youssef Alaoui, directeur adjoint de l'Association des Importateurs des motocycles



(AIM). En effet, où rouler et où stationner sont des questions auxquelles le motocycliste ne trouve pas beaucoup de réponses chaque fois qu'il s'engage sur les routes du pays. Et s'il fait figure de parent pauvre

des usagers de la route, il faut noter que l'utilisateur marocain des deux roues est, dans sa grande majorité, encore en situation irrégulière vis-à-vis de la réglementation en vigueur et des normes régissant le domaine. «Sur l'ensemble des véhicules en circulation, moins de 20 % sont homologués et en règle avec les administrations compétentes. En clair, plus de 80 % sont hors-la-loi dont les fameux triporteurs », poursuit Youssef Alaoui. «Comment alors s'étonner que le deux roues, à lui tout seul, est à l'origine de 48% de la sinistralité sur nos routes», renchérit Aziz Kamah, président de l'AIM. Pour en finir avec cette situation, les principaux acteurs du secteur

ont décidé de faire bouger les choses. C'est le sens des divers partenariats signés entre le ministère de l'Équipement, du transport et de la logistique, l'AIM, l'Association marocaine des métiers du motocycle, l'Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile (l'IFMIA) et l'opérateur taiwanais Kimco. Des accords qui ont permis la création de Culture Moto, une structure spécialisée dans la commercialisation de motocycles et de quadricycles ainsi que de pièces et accessoires pour motocycliste.

## La formation, au cœur de la stratégie

Au niveau formation, on note l'ouverture d'un pôle moto au sein de l'IFMIA et la création de la première école Kymco au Maroc. Deux centres qui préparent aux métiers du motocycle dans une perspective de professionnalisation de la corporation. Notons enfin, l'adoption de la loi 52-05 du 1er octobre 2010 qui permettra l'enregistrement et la traçabilité de tous les engins à deux roues. Des avancées qui devraient permettre une meilleure réglementation et une redynamisation du secteur. ●

PAR JOSEPH OSCAR GNABO  
j.gnabo@leseco.ma

## Cadre juridique

Le cadre d'utilisation des engins à deux roues a fortement évolué au Maroc et dans le monde. Jadis, l'apanage des personnes à faible revenu et habitant les zones rurales, ce moyen de transport a aujourd'hui conquis des classes sociales plus aisées en milieu urbain. Ainsi, on compte désormais des personnes de toutes les catégories socioprofessionnelles parmi les utilisateurs du motocycle. Une évolution que comptent bien accompagner les associations de défense et de promotion du deux roues, dont l'AMMM. Cette amicale s'est assignée la mission de lutter pour la valorisation et la reconnaissance du deux roues comme solution aux problématiques du trafic urbain. Un objectif qu'elle a choisit d'atteindre, entre autres, par la promotion de la course automobile.



Le motocycle est avant tout une solution à la densification du trafic automobile dans nos villes. En plus, il faut souligner que nous avons la chance d'avoir un pays qui se prête parfaitement à l'utilisation du deux roues. En effet le Maroc offre 10 mois de soleil dans l'année et de magnifiques paysages. Ce sont autant de facteurs qui font du deux roues un secteur prometteur sur l'échiquier industriel marocain. Ceci dit, il est important de souligner que ce potentiel, pour être développé, a nécessairement besoin de plus de réglementation et de professionnalisation.

Aziz Kamah,  
Président de l'Association  
des Importateurs de Motocycles  
(AIM).



La question du portefeuille de l'utilisateur est, certes, importante, mais sa sécurité et celle des autres usagers de la route l'est plus. Nous devons nous assurer que tout motocycliste qui s'engage sur nos routes ait un véhicule qui répond aux normes en vigueur en matière de capacité de freinage, d'éclairage, de qualité des pneumatiques, de capacité d'absorption des chocs, etc. En d'autres termes, nous ne devons pas mettre entre les mains des utilisateurs des véhicules de mauvaise qualité, sous prétexte de tenir compte de la faiblesse du pouvoir d'achat.

Youssef Alaoui,  
Vice-président de l'Association  
Marocaine des Métiers  
du Motocycle (AMMM).